DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

## Séance du 26 septembre 2024

N° 5

Communication du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal du cimetière et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin à Valenton (SICCV)

		Télétransmission Préfecture
Membres composant le Conseil Municipal	49	Nomenclature: 9.1
Membres en exercice	49	Numéro : 094-219400686-20240926- lmc11942-DE-1-1
Membres présents	35	
Membres excusés et représentés	13	Date réception : 30 septembre 2024
Membre absent non représenté	1	
Pour		
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Le 26 septembre 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Pierre-Michel DELECROIX, Maire, au nombre de 35, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 13 septembre 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

#### Etaient présents:

M. Pierre-Michel DELECROIX Maire

Mme Carole DRAI, Mme Laurence COULON, M. Julien KOCHER, M. Cédric LAUNAY, Mme Hélène LERAITRE, M. Philippe CIPRIANO, Mme Dominique SOULIS, M. Gilles CHERIER, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Pascale MOORTGAT, Maire-Adjoints M. Sylvain BERRIOS, M. Jean-Marc BRETON, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, Mme Peggy D'HAHIER, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, Mme Jacqueline LAVAL, M. Claude SOUSSY, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Hélène FEO, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

#### Etaient absents excusés et représentés:

M. Germain ROESCH qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, Mme Yasmine CAMARA qui a donné pouvoir à M. Cédric LAUNAY, Mme Agnès CARPENTIER qui a donné pouvoir à M. Julien KOCHER, M. Aurélien PREVOT qui a donné pouvoir à Mme Laurence COULON, M. Loïc KERMAGORET qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, Mme Florentine RAFFARD qui a donné pouvoir à M. Adrien CAILLEREZ, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre FERRERO qui a donné pouvoir à M. Gilles CHERIER, Mme Charlotte MARTIN qui a donné pouvoir à M. Sylvain BERRIOS, M. Alain MERIGOT qui a donné pouvoir à Mme Pascale MOORTGAT, Mme Lydia DE LISE qui a donné pouvoir à M. Vincent PUIG, Mme Nadia GRONDIN qui a donné pouvoir à Mme Hélène FEO, M. Matthieu FERNANDEZ qui a donné pouvoir à Mme Déborah WARGON.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

#### Etait absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.



#### N° 5

OBJET: Communication du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal du cimetière et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin à Valenton (SICCV)

#### Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport d'activité du Syndicat intercommunal du cimetière et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin à Valenton pour l'année 2023.

CONSIDERANT que le Syndicat intercommunal du cimetière et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin à Valenton dont la Ville est membre, assure l'exploitation, la gestion dudit cimetière et dudit crématorium,

CONSIDERANT que le Président d'un syndicat dont la Ville est membre est tenu d'adresser un rapport annuel qui doit faire l'objet d'une communication par le Maire, au Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Car Des

Certifié Exécutoire par le Maire Compte tenu de la réception en Préfecture le 30 septembre 2024 et de la publication électronique le 3 octobre 2024

Le Directeur Général des Services

### Après examen et délibéré :

Donne acte de la communication du rapport d'activité 2023 du Syndicat intercommunal du cimetière et du crématorium de Valenton (SICCV).

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 26 septembre 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

Le secrétaire de séance

Carole DRAI

LE MAIRE,

Michel DELECROIX

### N° 5

## OBJET : Communication du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal du cimetière et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin à Valenton (SICCV)

La présente délibération peut faire l'objet: - d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 -77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (https://citoyens.telerecours.fr),dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative;

- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire -Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.





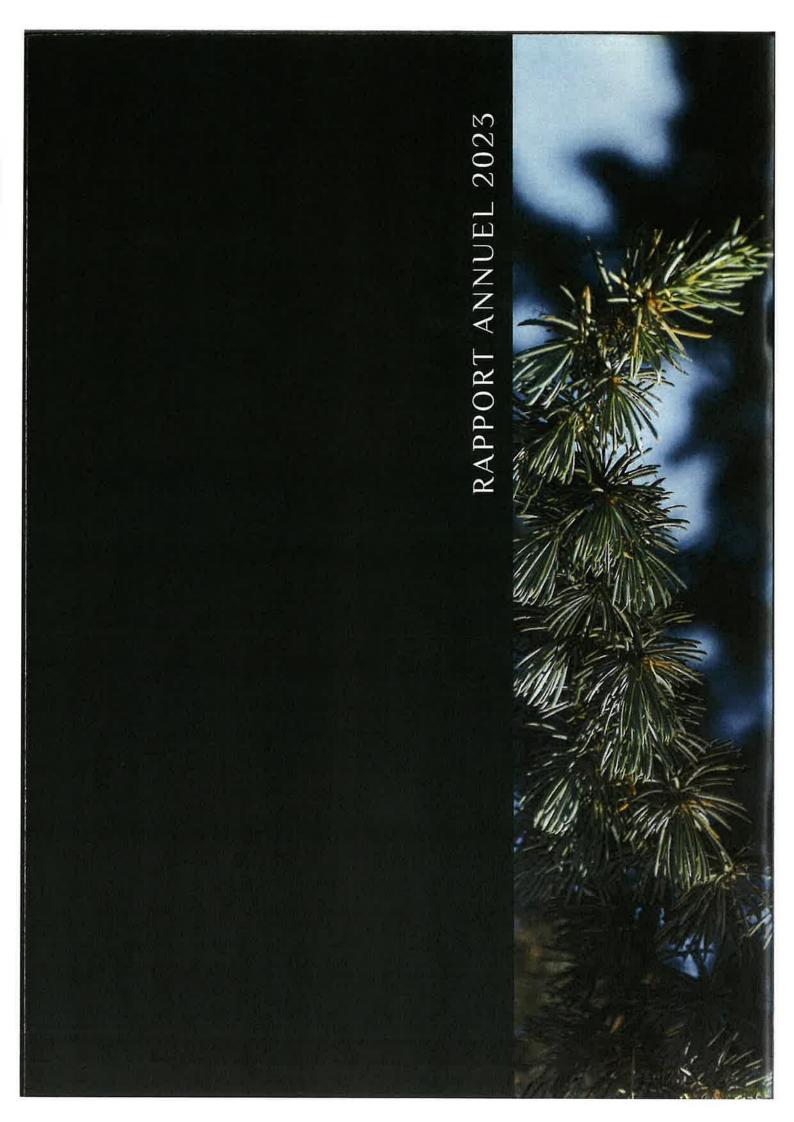
RAPPORT ANNUEL

2023

1 HA

La Fontaine Saint-Martin

CIMETIÈRE ARBORETUM





Mike BUDAKCI

Président du SICCV

Maire Adjoint de Saint-Maurice

ÉDITO

L'année 2023 a marqué une étape significative avec l'achèvement de l'arboretum, un projet ambitieux que nous avons mené avec le soutien précieux de la Métropole du Grand Paris et de son président, Patrick Ollier, grâce à l'accompagnement du Fonds d'Intervention Métropolitain (FIM).

Cependant, pouvons-nous vraiment parler d'achèvement en matière de renaturation et de biodiversité?

Le 20 mars 2023, le conseil départemental a adopté un nouveau règlement concernant l'aide du Plan 50 000 arbres pour le Val-de-Marne, élargissant les bénéficiaires aux groupements de communes et à leurs établissements publics.

Je tiens à féliciter et remercier chaleureusement son président, Olivier Capitanio, pour cette initiative qui s'inscrit pleinement dans la continuité des efforts entrepris pour transformer ce lieu paisible en un espace écologique raisonné. Le choix des espèces végétales et des essences a été réfléchi en fonction des thématiques du cimetière, des besoins biologiques du sol et des écosystèmes, des variétés d'arbres existantes sur le site. Le choix a également pris en compte les essences d'arbres et

d'arbustes recensés au sein du département du Val-de-Marne.

A titre personnel, j'ai à cœur de faire de ce lieu un véritable havre de paix, un lieu où les familles peuvent venir se recueillir en toute quiétude, entourées par la beauté naturelle et le chant apaisant des oiseaux. Avec les membres du comité syndical nous avons ainsi œuvré pour que ce cimetière arboretum soit non seulement un espace de recueillement, mais aussi un espace vivant, respectueux de l'environnement et ouvert à la biodiversité.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes qui m'entourent : la direction, les agents, mes collègues et les partenaires qui contribuent à faire de ces projets une réalité. Grâce à leur dévouement et à leur expertise, nous avons pu créer un lieu digne de ceux qui y reposent et de ceux qui viennent s'y recueillir, flâner ou méditer, au cœur d'un écrin de verdure unique en son genre.

Enfin, j'invite tous les visiteurs à découvrir ou redécouvrir cet espace singulier, à s'imprégner de la quiétude du lieu et à goûter le bien-être qui en est la promesse.

# JARDIN du SOUVENIR



La Fontaine Saint-Martin



# SOMMAIRE

1. C	ommunes adhérentes et les missions du syndicat	4
1.1.	Les missions du syndicat	
1.2.	Communes adhérentes	
2. Le	es instances	6
3. D	élibérations du comité	8
4. C	hiffres clés	10
4.1.	Synthèse des inhumations 2023	
	Evolution du nombre de décès depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	
4.3.	Délégation de Service Public : activités du crématorium	
5. Ľ	équipe	14
6. R	éalisations et évènements 2023	20
6.1.	Réalisations et investissements 2023	
	Solidarité et valorisation vertueuse	
6.3.	Évènement de la Toussaint (dimanche 1 <sup>er</sup> novembre)	
7. E	éments financiers	22
7.1.	Le compte administratif	
	Les dépenses	
7.3.	Les recettes	
8. P	rojets d'investissements 2024	24
9. A	vis Google	25

# COMMUNES ADHÉRENTES ET MISSIONS DU SYNDICAT

# 1.1. Les missions du syndicat

Syndicat Intercommunal a été créé par arrêté préfectoral en date du 7 août 1957, modifié par les statuts du 5 décembre 1996 et a pour objet l'exploitation et la gestion du cimetière intercommunal et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin. Il exerce ses compétences pour le compte des huit communes adhérentes qui représentent une population de 340 673 personnes.



## 1.2. Communes adhérentes

















# LES INSTANCES



**Mike Budakci** Président du SICCV Maire Adjoint de Saint-Maurice



Jean-Luc Cadeddu Vice-Président du SICCV Maire Adjoint de Maisons-Alfon



Robert Amazouvi Atayi Conseiller Municipal de Saint-Maurice



Catherine Hervé Maire Adjoint de Maisons-Alfort



Aurélien Prévot Conseiller Municipal de Saint-Maur-des-Fossés



Chantal Lehout-Posmantier Maire Adjoint de Charenton-le-Pon



Pascale Martineau Maire Adjoint de Nogent-sur-Marne



Boumedine Bemmoussat Conseiller Municipal de Bonneuil-sur-Marne



Séverine Perreau Vice-Présidente du SICCV Conseillère Municipale de Créteil



Laurent Ottavi Conseiller Municipal de Joinville-le-Pont



Michel Wannin Conseiller Municipal de Créteil



Jacqueline Viscardi Conseillère Municipale de Saint-Maur-des-Fossés



Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont



Nathalie Andrieu Conseillère Municipale de Bonneuil-sur-Marne



Juliette Le Ruyer Fournier Maire Adjoint de Nogent-sur-Marne



Hélène Decotignie Conseillère Municipale de Joinville-le-Pont



# DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

La commission consultative pour les services publics relatifs à l'exploitation du crématorium s'est réunie une fois le 23 juin pour le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2022. La commission de la délégation de service public et la commission de concession et la financière se

sont réunies une fois le 23 juin pour étudier le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2022. Le comité, composé de 16 membres, s'est réuni le 24 janvier, le 8 et 21 mars, le 23 juin, le 5 octobre, le 20 décembre et a adopté 28 délibérations :

	Comité du 24 janvier 2023
1191	Autorisation avant le vote du Budget Primitif accordée à l'exécutif pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - Exercice 2023
1192	Cadrage de l'opération funérarium
1193	Rapport sur les orientations budgétaire 2023
1194	Approbation de l'acte modificatif de la régie créée pour l'encaissement des produits des concessions et taxes funéraires
1195	Approbation de l'acte modificatif du marché pour la création d'un Arborétum Lot N° 3 Signalétique
1196	Approbation de la modification de la rémunération des vacations effectuées à la Conservation du SICCV
1197	Approbation de la rectification des tarifs cinéraires 2023 suite à l'actualisation des tarifs 2022 exercice 2023
1198	Délibération relative à la désaffectation et au déclassement de la parcelle C9b
1199	Délibération relative à la cession d'une partie de la parcelle C9 à la Commune de Valenton

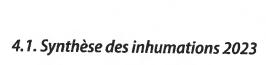
	Comité du 21 mars 2023	
1200	Adoption du budget primitif - Exercice 2023	
1201	Reversement aux CCAS des communes adhérentes	
1202	Approbation en non-valeur de produits irrecouvrables	2:
1203	Approbation du dépla fonnement de l'IFSE	

	Comité du 23 juin 2023
1204	Adoption du compte de gestion - Exercice 2022
1205	Approbation du compte administratif - Exercice 2022
1206	Approbation du passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 au 1er janvier 2024
1207	Approbation du Rapport d'Activité du SICCV – Exercice 2022
1208	Dont acte du rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2022
1209	Convention d'Adhésion à la mission « Assistance à la gestion des ressources humaines » du CIG de la Petite Couronne

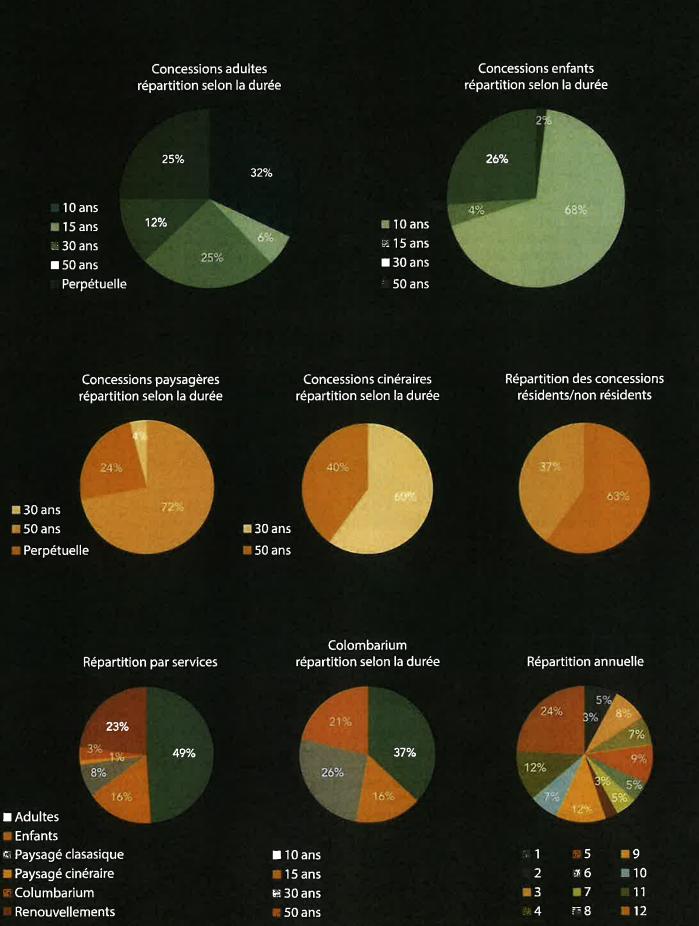
	Comité du 05 octobre 2023
1210	Prise en compte du changement de prénom de Monsieur Mike BUDAKCI
1211	Affectation du résultat 2022
1212	Adoption du budget supplémentaire – Exercice 2023
1213	Actualisation des tarifs funéraires 2024
1214	Délégation de signature SICCV
1215	Désignation délégué CNAS
1216	Revalorisation des indemnités du bureau d'études techniques
1217	Adoption du règlement financier de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024

	Comité du 20 décembre 2023
1218	Révision des tarifs du crématorium 2024
1219	Autorisation avant le vote du budget primitif accordée à l'exécutif pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement-année 2024

# CHIFFRES CLÉS



			-						250	CHAP!
Exploitation annuelle cimetière 2023										
Communes	5 ans	10 ans	15 ans	30 ans	50 ans	Perpétuelle	30 ans paysagée	50 ans paysagée	Perpétuelle paysagée	Total
BONNEUIL- SUR-MARNE	ĩ	2	3	2						8
CRETEIL	40	17		15	5		1	1	5	84
CHARENTON- LE-PONT	2	2		1						5
JOINVILLE- LE-PONT	t									1
MAISONS ALFORT	1	Ţ	1	3	1					7
NOGENT SUR-MARNE	2									2
SAINT MAURICE			1	1						2
SAINT-MAUR DES-FOSSES	3	1		2						6
NON RÉSIDENTS		145	16	69	31	3	1	1	2	268
TOTAL	50	168	21	93	37	3	2	2	7	383



# 4.2. Évolution du nombre de décès depuis le 1er janvier 2023

En 2023, la France a enregistré 638 266 décès toutes causes confondues au 25 janvier 2024, ce qui représente une augmentation par rapport à 2019 (+4,0 %, soit +24 810 décès), mais une diminution par rapport à 2022 (-5,5 %, soit -37 069 décès). Ces chiffres restent provisoires. Du 1er janvier au 24 décembre 2023, le nombre de décès a été révisé de 621 788 à 624 221 au 5 janvier 2024, soit une révision de +0,4 %. Par conséquent, l'évolution des décès par rapport à 2019, initialement estimée à +3,5 %, est ajustée à +3,9 %.



L'Insee a publié une première estimation des décès pour 2023 dans le bilan démographique du 16 janvier 2024. Comparées à cette estimation, les données de l'état civil au 25 janvier 2024 montrent une hausse de plus de 7000 décès (638 266 contre 631 000).

Cette révision découle d'une mortalité plus élevée qu'estimée en novembre et décembre. Le nombre de décès en 2023 reste cependant bien inférieur à celui de 2022. Cette révision, conjuguée à une légère baisse du nombre de naissances (-1 000), conduit à ajuster le solde naturel de 2023 à 39 000, contre 47 000 initialement prévu. Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2023, l'Insee compare les chiffres à ceux de 2019, une année sans Covid-19, en tenant compte

du vieillissement de la population qui entraîne une hausse des décès « toutes choses égales par ailleurs ».

Au 25 janvier 2024, le nombre moyen de décès par jour en décembre 2023 était de 1 985, après 1 813 en novembre 2023.

Ce chiffre a augmenté depuis août 2023 : 1 736 en octobre, 1 637 en septembre et 1 607 en août, après 1 546 en juillet. Durant le premier semestre 2023, le nombre de décès a diminué de 3 % à 4 % chaque mois de février à juillet. La baisse a été plus marquée en début d'année : 1 859 décès quotidiens en février 2023, contre 2 062 en janvier et 2 278 en décembre 2022.

En France métropolitaine, les décès de 2023 ont dépassé ceux de 2019 pour la même période (+3,9 %, soit +23 412 décès), selon les données de l'état civil du 25 janvier 2024. Trois régions de France métropolitaine ont connu une augmentation d'au moins 5 % des décès entre 2019 et 2023 : la Corse (+12,5 %), l'Occitanie (+5,9 %) et la Bretagne (+5,3 %). Huit autres régions ont observé une hausse comprise entre 3 % et 5 %, tandis que l'Auvergne-Rhône-Alpes (+2,9 %) et l'Île-de-France (+2,1 %) enregistrent des augmentations plus modestes.

Les départements d'outre-mer ont enregistré une hausse de 10,1 % des décès entre 2019 et 2023 (+1 398 décès), avec une hausse de 7,2 % en Martinique (+257 décès) et de 20,9 % à Mayotte (+157 décès).

Par rapport à 2022, les décès de 2023 ont diminué de 5,4 % en France métropolitaine (-35 602) et de 8,8 % dans les départements d'outre-mer (-1 467), selon les données de l'état civil au 25 janvier 2024. Pour les départements d'outre-mer les moins peuplés, ces évolutions doivent être interprétées avec prudence, car le nombre de décès peut fluctuer davantage d'une année sur l'autre.

A 17.13	Paris	Seine-et Marne	Yvelines	Essonne	Hauts- de- Seine	Seine- Saint- Denis	Val-de- Marne	Val- d'Oise	lle-de France	France Métropolitaine	Source
2010	14 192	8 324	8 471	7 269	9 634	8 428	8 061	6 880	71 259	549 152	Insee
2011	13 771	8 257	8 430	7 292	9 769	8 334	8 3 1 1	6 709	70 873	534 795	Insee
2012	14 114	8 667	8 655	7 438	9 855	8 474	8 327	6 998	72 528	559 227	Insee
2013	13 939	8 570	8 555	7 486	9 842	8 535	8 100	7 085	72 112	569 236	Insee
2014	13 487	8 490	8 433	7 384	9 547	8 272	7 953	6 940	70 506	547 003	Insee
2015	13 997	9 088	8 935	7 843	10 008	8 911	8 565	7 192	74 539	581 770	Insee
2016	14 056	9 134	9 062	7 962	9 982	8 656	8 398	7 371	74 621	581 073	Insee
2017	14 226	9 174	9 102	8 060	10 172	8 839	8 487	7 502	75 562	593 606	Insee
2018	13 888	9 315	9 201	7 991	9 908	8 959	8 846	7 463	75 571	596 552	Insee
2019	13 805	9 244	9 374	8 078	10 022	8 946	8 726	7 593	75 788	599 408	Insee
2020	16 400	10 900	11 100	9 700	11 800	11 100	10 400	9 200	90 600	652 900	Insee
2021	18 013	9 424	8 919	8 517	11 076	8 790	10 135	8 064	82 938	644 201	Insee
2022	18 046	9 606	9 101	8 591	11 073	8 408	10 130	8 249	83 204	658 434	Insee
2023 (*)	16 929	9 086	8 662	8 186	10 411	7 931	9 468	7 933	78 606	623 018	Estimation

Source OGF

# 4.3. Délégation de Service Public : activités du crématorium"



# 5 L'ÉQUIPE

# Les postes pourvus au 31/12/2023 se composent de :

- Un cadre A à temps complet au grade d'Attaché principal, directeur administratif et financier du Syndicat
- Un adjoint administratif de 1ère classe à temps complet pour assurer le secrétariat, la régie de la conservation et l'accueil des familles
- Un adjoint administratif à temps partiel de droit (70%) pour assurer l'accueil de la conservation
- Un adjoint technique de 1ère classe à temps complet adjoint à la régie pour assurer le contrôle et le suivi des travaux funéraires et l'accueil des familles
- Un adjoint technique de 2ème classe à temps complet polyvalent pour l'accueil, le suivi des convois et des travaux funéraires
- Un adjoint technique contractuel à temps complet pour le suivi des convois et des travaux funéraires
- Deux ingénieurs qui ont pour mission d'assurer les études techniques du Syndicat.



### Fait marquant 2023

Par décision unanime du comité syndical les ressources humaines ont été confié au CIG de la Petite Couronne. La mission « assistance à la gestion des ressources humaines » du CIG s'est concrétisée, lors du comité du 23 juin, par la mise en place d'une convention de trois ans. Le CIG établit désormais les bulletins de salaire du personnel du SICCV et des élus et réalise l'ensemble des opérations et éléments associés aux procédures régulières.

Le syndicat a désigné un interlocuteur référent en charge des relations avec le CIG pour ces prestations, en l'espèce le directeur administratif et financier. Chaque mois, à la date limite fixée dans le planning annuel de paie élaboré de façon concertée, tous les éléments nécessaires au calcul des rémunérations et indemnités et notamment tous les éléments susceptibles de modifier le calcul de paie sont transmis aux services du trésor public.

Ce partenariat, ébauché au dernier trimestre 2023, a pris toute sa dimension au début de l'année 2024 et permet un suivi optimal de la carrière des agents, spécialement pour les avancements d'échelons.







# RÉALISATIONS ET ÉVÈNEMENTS 2023

### 6.1. Réalisations et investissements 2023

- Les dépenses d'installation générales portent sur la réfection et réparation du réseau d'eau, mise en conformité des installations électriques, la fourniture de portes d'enfeus
- Les installations de voirie à savoir la création de 8 à 10 allées, rénovation de petites allées, et la réalisation de la boucle de voirie après la cession de la parcelle C9, ainsi que la voirie arrière accédant au crématorium
- Les dépenses sur bâtiments publics concernent la mise en conformité, modernisation de la chaufferie et le changement du ballon d'eau chaude, la réfection et étanchéité du porche et enseigne du crématorium, la réparation des couvertures, et la sécurisation du site
- Les dépenses d'installations, d'aménagements divers concernent la signalisation du site
- Matériel bureau et informatique porte sur l'achat de matériel informatique, matériel d'enregistrement des comités, de mobilier de bureau, rénovation des placards de l'administration et le remplacement par des leds les luminaires de l'administration
- Installation d'une borne connectée au service des usagers
- Installation d'un défibrillateur
- Terminal de gestion du temp de travail.



### 6.2. Solidarité et valorisation vertueuse

En 2023, le SICCV de la Fontaine Saint-Martin a renouvelé son action solidaire de soutien aux collectivités au profit des Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Fidèle à son éthique, le syndicat réaffirme qu'il ne vise pas à subvenir aux finances des municipalités membres.

Toutefois, les membres du comité syndical ont exprimé leur volonté d'assister les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) des villes adhérentes. En effet, les centres jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des familles confrontées à de sévères difficultés.

Pour l'exercice 2023, le Cimetière arborétum de la Fontaine Saint-Martin aura contribué à cet effort de solidarité à hauteur de 50.000 euros.

La répartition de cette somme a été effectuée au profit des foyers domiciliés dans les villes membres du syndicat, selon les dernières données officielles de l'INSEE.

Communes	Bonneuil	Charenton	Créteil	Joinville	M. Alfort	St Maur	St Maurice	Nogent
Nombre habitants	18 488	29 842	92984	19 2782	57 944	75 449	14 673	33 820
Montants	2699	4357	13 575	2814	8460	11 015	2142	4938

Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus de la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général.

Les membres du comité syndical, sur proposition de son président et conformément au contrat de délégation de service public pour la mise aux normes, la reconfiguration et la gestion du crématorium, ont souhaité reverser les fonds issus de la valorisation à des associations locales des villes adhérentes du syndicat. Pour l'année 2023, la valorisation des métaux du crématorium de Valenton s'est élevée à 26 422,49 €. Cette somme a été reversée en début d'année 2024 à deux associations :

- "Au Petit Plus", basée à Charenton-le-Pont et agissant pour les communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice, a reçu un montant de 13 211,24 €.
- "Terre Anoé", située à Saint-Maur et intervenant pour les communes de Saint-Maur et de Joinvillele-Pont, a bénéficié d'une somme de 13 211,25 €.

## 6.3. Évènement de la Toussaint (dimanche 1er novembre)

- 1 532 personnes se sont rendues en voiture au cimetière Intercommunal
- 745 voitures ont circulé dans le cimetière
- 385 piétons se sont rendus au cimetière intercommunal

Soit un total sur la journée de 1 907 personnes



# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## 7.1. Le compte administratif

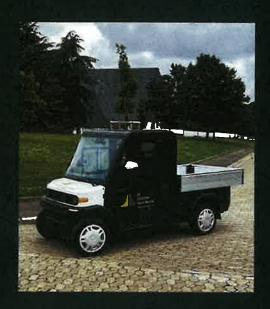
Le compte administratif 2023 détaille toutes les transactions financières, incluant les dépenses et les recettes effectuées par le cimetière arborétum de la fontaine Saint-Martin, du 1er janvier au 31 décembre de l'année comptable.

Ce document synthétise la mise en oeuvre des décisions budgétaires de l'année, telles que le budget primitif et le budget supplémentaire, offrant ainsi une représentation précise et transparente de la santé financière du syndicat, en accord avec les principes de gestion des finances publiques.

Le rapport met en lumière la gestion assurée par le Président en tant qu'ordonnateur, alignée sur le compte de gestion préparé par le comptable public et présenté lors de la même session du Comité Syndical. Il analyse les principales tendances et fournit des explications sur les opérations clés du budget principal.

En dépit d'un contexte inflationniste, le syndicat maintient une solide santé financière avec des dépenses de gestion bien maîtrisées. Les dépenses réelles de fonctionnement révèlent une évolution qui tient compte des variations réglementaires et de la fluctuation des coûts énergétiques.





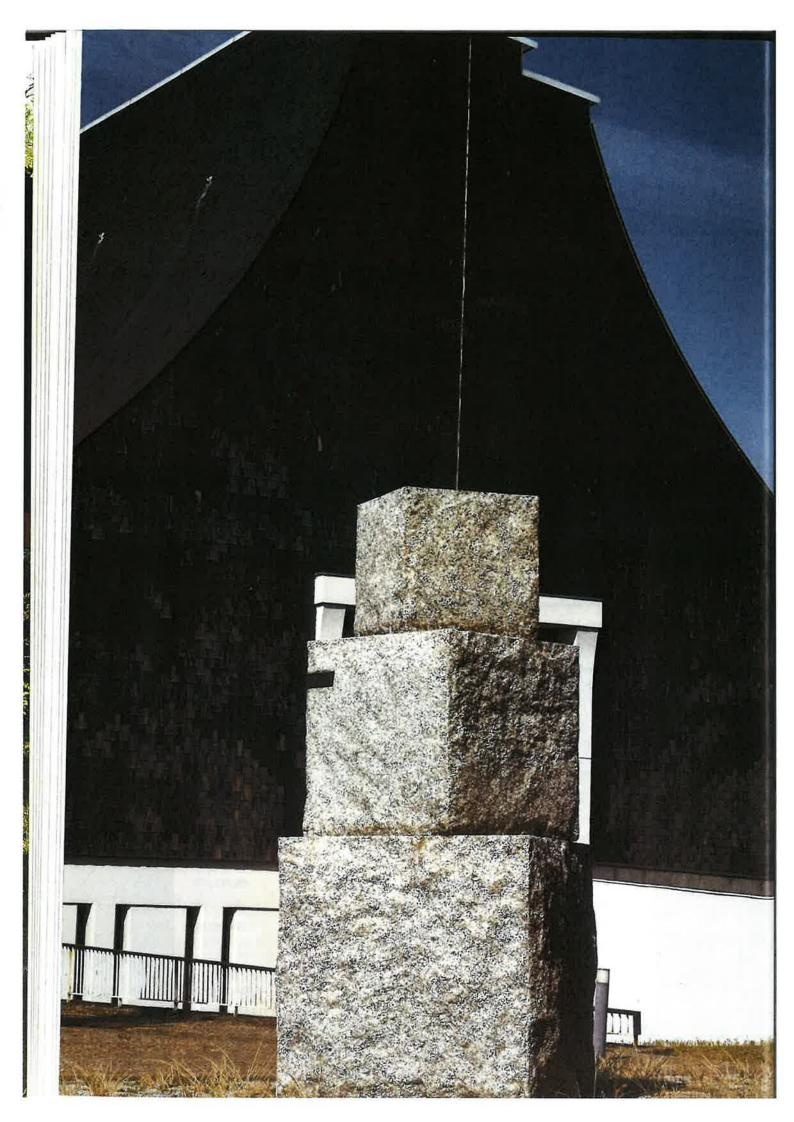
# 7.2. Les dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 178 547,09€.

Section d'investissement dépenses									
Libellé	2023								
Subventions d'investissement reçues	184 935,00 €								
Emprunts et dettes assimiles	863,86 €								
Immobilisations incorporelles	36 515,04 €								
Immobilisations corporelles	830 658,23 €								
Total des dépenses réelles d'investissement	1 052 972,13								
Opération de patrimoine	125 574,96								
Total des dépenses d'ordre	125 574,96								
Total général des dépenses réelles d'investissement	1 178 547,09								

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 221 256,67€.

Section de fonctionnement dépenses	
Libellé	2023
Charges générales	775 548,60 €
Charges de personnel	410 415,18 €
Atténuation de produits	50 000,00 €
Autres charges de gestion courante	48 543,72 €
Charges exceptionnelles	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 284 507,50 €
Virement a la section d'investissement	
Operation d'ordre de transfert entre section	936 749,17 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	936 749,17 €
Total général des dépenses de fonctionnement	2 221 256,67 €



## 7.3. Les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 271 188,44€.

Section d'investissement recettes	
Libellé	2023
Dottations, fonds divers et reserves	704 328,74 €
Subventions d'investissement recues	504 535,57 €
Emprunts et dettes assimiles	
Total des dépenses réelles d'investissement	1 208 864,31 €
Operations d'ordre de transfert entre sections	936 749,17 €
Opération de patrimoine	125 574,96 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 062 324,13 €
Total Général des recettes réelles d'investissement	2 271 188,44 €
Solde d'investissement	1 092 641,35 €

### Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 074 292,22€.

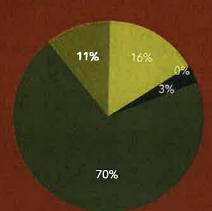
Section de fonctionnement recettes	
Lîbellê	2023
Attenuations de charges	5 060,08 €
Produits de services, du domaine & ventes diverses	1 570 612,09 €
Dotations, subventions et participations	1 893,23 €
Autres produits de gestion courante	820 901,02 €
Produits exceptionnels	675 825,80 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	3 074 292,22€
Résultat reporté de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement reporté	0,00€
Total général des recettes de fonctionnement	3 074 292,22 €
Solde de Fonctionnement	853 035,55 €
SOLDE GÉNÉRAL	1 945 676,90 €

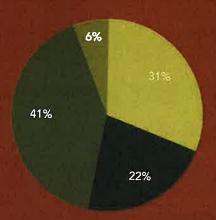
### Image 2022/2023



## Section d'investissement DÉPENSES

- 13 subventions d'investissement reçues
- 16 emprunts et dettes assimilés
- 20 immobilisation incorporelles
- 20 immobilisation corporelles
- 41 opérations de patrimoine



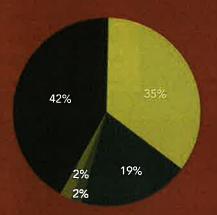


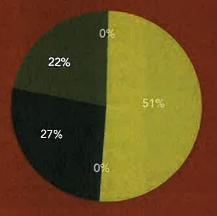
# Section d'investissement RECETTES

- 10 dottations, fonds et réserves
- 13 subventions d'investissement reçues
- 40 opérations d'ordre de transfert entre sections
- 41 opérations de patrimoine

## Section de fonctionnement DÉPENSES

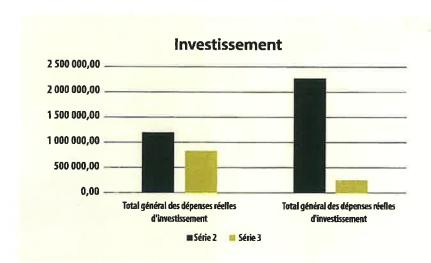
- 11 charges générales
- 12 charges de personnel
- 14 atténuations de produits
- 65 autres charges de gestion courante
- 42 opérations d'ordre de transfert entre sections

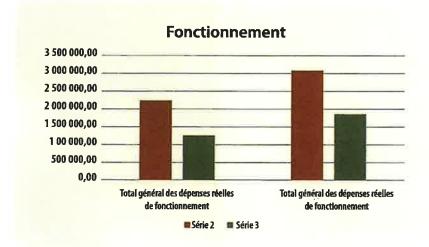




# Section de fonctionnement RECETTES

- 11 charges générales
- 12 charges de personnel
- 14 atténuations de produits
- 65 autres charges de gestion courante
- 42 opérations d'ordre de transfert entre sections







# PRÉVISION DES NVESTISSEMENTS 2024

- Plan 50000 arbres études
- Végétalisation de voirie
- Clôture cimetière
- Réfection/réparation réseau d'eau
- Mise en conformité inst. Électriques diverses
- Remplacements grille et portillons logements
- Isolation thermique Bat C et D combles
- Création d'allées dans les carrés (8 à 10 allées)
- Rénovation de petites allées
- Parking drainant 30 places RD
- Signalisation selon nouvelle charte graphique
- Matériel de transport
- Réfection sols
- Réfection de peinture
- Réfection des sanitaires et espace de convivialité pour les agents
- Réparation des couvertures
- Travaux appartements
- Achat de mobilier de bureau
- Achat Matériel informatique



### Avis Google (extraits)

"Cimetière bien entretenu"

Visité en août 2022

"Le hasard d'une promenade à Valenton m'a fait découvrir un parc magnifique, en prise intime avec la nature, à distance des lieux d'inhumation traditionnels" Visité en mai 2022"

Visite en mai 2022

"Un parc incroyable, à perte de vue, où il fait bon s'aventurer pour rêver à l'écart de la ville. Les allées d'arbres récemment installées, offrent un lieu de promenade insolite et inattendu"

Visité en mai 2022

"Beau cimetière, paisible, dans la verdure et bien entretenu. Que ma mère, y repose en paix ! Amin & Amen"

Visité en juin 2021

"Mon fils y repose au carré musulman depuis 2015. Cimetière calme et bien entretenu. Personnel toujours bienveillant"

Visité en mai 2021

### Avis des visiteurs déposés sur le site Internet :

- "Un très beau cimetière. Un lieu apaisant qui apporte sérénité et réconfort"
- "Très bien, propre, reposant, très bonne réception"
- · "Très beau cimetière"

